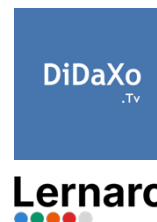




Intégrer l'obligation de transparence dans vos productions IA



Réf. IA-FR-142 (v 1.0)

INFORMATIONS PRATIQUES



Durée :

60 minutes



Modalité :

100% en ligne



Accessibilité :

multi-supports

PUBLIC CIBLE



Destinataires : petites et moyennes structures (<150 employés) ; consultants et indépendants ; adultes en reconversion professionnelle.



Prérequis : aucun prérequis technique



Niveau :



Débutant

(100-level)



Novice

(200-level)



Intermédiaire

(300-level)



Avancé

(400-level)



Expert

(500-level)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de ce cours, vous serez capable de :

- Distinguer son statut de fournisseur ou de déployeur au sens de l'AI Act, et déterminer si une publication donnée entre dans le périmètre de l'obligation d'étiquetage (deepfakes, contenus d'intérêt public) ou relève de l'exception de revue éditoriale.
- Rédiger une note de responsabilité éditoriale d'une page, documentant l'exception applicable et ce que l'on engage en signant une publication assistée par IA.

STRUCTURE DU PARCOURS

PRESENTATION • Découverte des bénéfices clés

DIAGNOSTIC • Positionnement

APPRENTISSAGE • Capsules interactives

PRATIQUE • Exercice guidé avec assistant IA

VALIDATION • Ressources, quiz final et certificat

POINTS FORTS DU COURS

Assistance conversationnelle disponible

Feedback immédiat à chaque étape

Certificat automatique

THEMES ABORDÉS

- La distinction fournisseur / déployeur au sens de l'AI Act
- Le périmètre concret de l'obligation d'étiquetage
- L'exception de revue éditoriale documentée
- La structure d'une note de responsabilité éditoriale

MOTS-CLÉS

AI Act, transparence, étiquetage, intelligence artificielle, fournisseur, déployeur, exception éditoriale, conformité, responsabilité éditoriale, publication assistée par IA

ÉVALUATION & CERTIFICATION



Modalités :

Quiz de validation (8 questions), seuil minimum de réussite à 80%



Certification :

Micro-crédit délivré automatiquement (certificat numérique)